



RÉFORME DU FERROVIAIRE

Montreuil, le 11 mars 2015

COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SNCF

LE CCE REND UN AVIS NÉGATIF !

La direction de la SNCF a décidé unilatéralement de tenir un Comité Central d'Entreprise extraordinaire, le 10 mars 2015, ayant à son ordre du jour la mise en œuvre de la réforme du système ferroviaire.

Au mois de juin 2014, la Fédération CGT des Cheminots appelait les cheminots (avec SUD-Rail) à la grève reconductible contre le contenu de la réforme proposé par le gouvernement.

Si la CGT a toujours été favorable à une réforme pour gommer les dysfonctionnements du système ferroviaire exacerbés par la création de Réseau Ferré de France en 1997, elle a, en revanche, toujours dénoncé celle du gouvernement et issue de la plume de la direction SNCF.

Depuis 8 mois, la Fédération CGT des Cheminots demande l'ouverture de négociations en s'appuyant sur son projet complet « la voie du service public SNCF ».

La direction de la SNCF refuse toujours d'ouvrir des négociations sérieuses que ce soit sur la structuration du Groupe Public Ferroviaire, sur l'organisation de la production. Pire, elle use du passage en force dans la mise en œuvre de la réforme appuyée en cela par certaines organisations syndicales qui se font les défenseuses de la direction, chacune n'hésitant pas à rédiger des expressions pour justifier les conséquences déjà palpables de cette réforme non financée.

C'est dans ce contexte que s'est tenue la séance du CCE le 10 mars 2015.

Avec une présentation de 1h45 par le cabinet DEGEST de l'étude du CCE sur la mise en œuvre de la réforme ferroviaire et après les déclarations des organisations syndicales, on aurait pu s'attendre à ce que la direction nous présente un autre scénario.

Il n'en a rien été !

Alors que cette dernière se contentait de nous dire qu'il fallait « laisser toutes ses chances à ce qu'elle considère être une bonne loi », la Fédération CGT des cheminots est revenue sur les déclarations de Guillaume Pépy dans la presse qui affirmait, en réaction aux conclusions de cette étude : « 9 000 suppressions d'emplois ce n'est pas mes chiffres ».

Pourtant, force est de constater que face à l'équation financière insupportable, imposée par la réforme du ferroviaire, qui grave dans le marbre un plan d'économies de 1,5 Mds € à réaliser sur les trois EPIC, la direction n'a présenté aucun autre plan que celui du cabinet d'experts pour parvenir à cette cure d'austérité !

Pour la Fédération CGT des Cheminots, il est clair que les conclusions de l'étude, tirées des plans stratégiques « Excellence 2020 » et « Réseau 2020 » pointent très précisément les risques que comporte cette mise en œuvre de la réforme : « diminution de l'offre ferroviaire pour les TET, les TER hors zone dense, le FRET, 10 000 suppressions d'emploi sur « SNCF Mobilités » à l'horizon 2020, recours massif à la sous-traitance pour « SNCF Réseau », suppressions de 7500 à 15000 kilomètres de voies... ».

Si la direction, dans une position dogmatique, émet des doutes sur ces chiffres, pourtant issus de ses propres données économiques, elle n'a aucun argument pour les contester!



Au moment de rendre leurs avis, et bien qu'aucun élément nouveau ne soit avancé par la direction, l'UNSA et la CFDT demandaient une suspension de séance. Très rapidement, cette suspension donnait lieu à un échange à trois : UNSA, CFDT, Direction.

Au final l'UNSA et la CFDT annonçaient leur abstention sur cette consultation. Il semble donc que celles-ci soient moins enthousiastes sur ce dossier qu'elles ne l'étaient en juin dernier...

Le CCE rend donc un avis négatif sur ce dossier avec 13 voix CONTRE (CGT, SUD-Rail) et 6 abstentions (UNSA, CFDT).

La mise en œuvre de cette réforme qui porte le sceau de l'austérité, de la casse du service public et de l'emploi, ne pourra se faire contre les cheminots !

Par conséquent, la CGT appelle les cheminots à participer aux initiatives qui se tiendront dans le cadre des CER de consultation, fin mars, dans chaque région.

La mobilisation doit également se poursuivre dès le 9 avril prochain dans le cadre d'une journée d'action nationale et interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, contre l'austérité, pour la défense de l'emploi, des services publics, de la protection sociale, des salaires et de l'égalité.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

